

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 102 (2019)

Autorisation de voirie - SUEZ Eau France SAS de Montargis Branchement au réseau d'eau potable - 28, Grande Rue

Le Maire de la Commune de Châtillon-sur-Loire,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 4ème partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 417-1, R 417-9, R 417-10, R 417-11 et R 417-12,

Vu la demande présentée par l'entreprise SUEZ Eau France SAS de Montargis, située 213 Rue du Christ,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publics pendant des travaux de raccordement au réseau d'eau potable sis, 28, Grande Rue,

ARRETE

ARTICLE 1er : L'Entreprise SUEZ Eau France SAS située 213, Rue du Christ à Montargis est autorisée à effectuer des travaux de raccordement au réseau d'eau potable sis, 28, Grande Rue et ce le Mercredi 6 Novembre 2019.

ARTICLE II : Pendant la durée de ces travaux, le stationnement est interdit aux abords du chantier à tout autre véhicule que ceux de l'entreprise SUEZ.

ARTICLE III : Si les travaux ne sont pas finis le jour définit, l'entreprise se devra d'intervenir entre le lundi et le mercredi de la semaine suivante, pour ne perturber le marché hebdomadaire de la commune qui se déroule le jeudi dans la Grande Rue.

ARTICLE IV : Les panneaux de signalisation sont mis en place par l'entreprise en charge de l'exécution des travaux.

ARTICLE V : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- L'Entreprise SUEZ
- Aux Services Techniques
- La Gendarmerie
- Au Chef de Centre des Sapeurs Pompiers
- Au Garde-Champêtre

Fait à Châtillon sur Loire, le 24 Octobre 2019

Le Maire,

Emmanuel RAT

Acte certifié exécutoire compte-tenu
de sa publication le : 24/10/2019
ou de sa notification le :

Le Maire,

Emmanuel RAT

